



Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018 sur l'exercice 2017

L'Assemblée Générale 2018 sur l'exercice 2017 ainsi que la clôture et l'annonce des résultats des élections partielles de La Maison des Artistes ont eu lieu le 14 décembre 2018 à la Mairie du VIIIème arrondissement de 14h00 à 19h00. Près de 130 personnes étaient présentes ce jour-là.

L'Assemblée Générale s'est ouverte avec la présentation du Rapport Moral par Alain LOVATO, Président par intérim de La Maison des Artistes.

Il a mis en avant les valeurs de solidarité et d'entraide portées par la MdA, les raisons de son existence, les changements à venir et le contexte actuel et la place de l'artiste dans la société. Il a aussi remercié les membres de l'équipe en place pour leur travail quotidien.

Le président par intérim a laissé sa place à François DE VERDIERE, Secrétaire Général de La MdA qui a résumé l'activité de l'Association pour l'année 2017. Dans son rapport, il a évoqué les artistes ayant rejoint la structure et a développé sur la portée et l'importance des consultations juridiques, comptables, sociales et l'activité du Bureau d'Aide sociale. Il a également fait le point sur l'utilisation des outils digitaux de La MdA et a conclu en abordant les actions du Fonds de Dotation et son utilité. Point qu'il a développé plus tard et en détail dans l'après-midi. Il a notamment abordé le projet d'incitation fiscale vis-à-vis de la vente d'œuvre aux entreprises et aux particuliers et le projet d'un réseau de galeries associatives.

Ensuite, Nacéra KAÏNOU, Trésorière par intérim de l'Association, a présenté le Rapport Financier avec un résultat comptable positif pour 2017.

Par la suite, elle est ré-intervenue en tant que Présidente de la commission Relations Européennes et Internationales. Son allocution portait sur le projet de création d'une Union des Artistes des Arts Visuels de l'Union Européenne (UEVA). Cet outil est au service de tous les artistes européens et est destiné à les représenter face aux pouvoirs publics.

Pour faire suite à la présentation des rapports statutaires l'Assemblée Générale a présenté divers volets des actions de l'Association et des services qu'elle propose.

Lydie VAN DEN BUSSCHE, Vice-Présidente de La MdA, a développé un premier point sur le Bureau d'Aide Sociale, l'implication de l'assistante sociale de La MdA dans le suivi des personnes aidées, leurs profils et celui des aides attribuées. Cette intervention a amené de nombreuses questions sur les actions du Bureau, les modes de sélection et les montants débloqués ainsi que des propositions de rapprochement avec d'autres services sociaux.

Elle a ensuite prit la parole en tant que responsable de la commission Femmes-Artistes. Cette dernière a réalisé une enquête auprès des adhérentes afin d'établir un bilan sur les conditions d'exercice professionnel des Femmes-Artistes. Les résultats de cette enquête seront publiés en 2019.

Stanislas DE CORLIEU, représentant de la complémentaire santé Plasticia, partenaire de La Maison des Artistes, est intervenu sur la solution et les avancées proposées en 2019.

Son intervention a suscité de nombreuses questions parmi l'assemblée sur les tarifs et l'accessibilité de la solution.

Anne Marie LE GUEVEL, Inspectrice générale des affaires culturelles auprès du Ministère de la Culture et de la Communication et Administratrice provisoire du régime artiste-auteur, est intervenue au sujet de la réforme et de la gouvernance du régime. Elle s'est adressée à l'assemblée et a demandé l'ajout au programme d'une délibération, également proposée le jour même à l'Assemblée Générale de l'AGESSA.

L'Assemblée Générale de La Maison des Artistes devait se prononcer sur le don d'un mandat au Bureau de l'Association pour que ce dernier soit associé aux discussions sur le devenir de la gouvernance du régime artiste-auteur.

L'ajout de cette délibération soumise à l'assemblée a provoqué de nombreux débats autour de la réalité et de la finalité des discussions évoquées et du rôle que jouerait La Maison des Artistes autour de la table et l'écoute qui lui serait portée.

L'assemblée a donc procédé, sous le contrôle de l'huissier, à un vote à main levée pour approuver ou non cette délégation faite au Bureau. Elle a été approuvée à l'unanimité, moins une voix contre et une abstention. Cela permettra à La MdA d'être présente lors des discussions sur le futur du régime et son lien à l'Association et y représenter ses adhérents et leurs intérêts.

L'intervention du Secrétaire général du syndicat SMdA, Jean-Marc BOURGEOIS, était particulièrement attendue. Il a pris la parole pour présenter la réforme du régime social et les réformes parallèles (retraite, fiscale, ...). Il a également développé sur les actions du syndicat en faveur des artistes.

Pour finir, l'huissier de justice a remis les résultats des votes au Président par intérim Alain LOVATO qui les a annoncés à la salle :

Les trois rapports statutaires de l'exercice 2017 ont été approuvés, voici le détail de la répartition des votes:

- Rapport Moral : Sur 4855 votants : Oui 87%, Non 0,6%, Abstention 11,9%
- Rapport d'Activité : Sur 4855 votants : Oui 86,6%, Non 0,7%, Abstention 11,9%
- Rapport Financier : Sur 4855 votants : Oui 83,4%, Non 0,7%, Abstention 15,1%

Le candidat François DE VERDIERE a été élu Président de La Maison des Artistes avec 2339 votes soit 45,3% des 5160 votes exprimés.

- Lydie VAN DEN BUSSCHE a récolté 1975 votes soit 38,2%.
- Ivanka PETROVA-TZEKOV a récolté 433 votes soit 8,3%.

Quatre nouveaux membres ont été élus :

- Ariane COCK VASSILIOU avec 2630 votes
- Laurence DUC : 2678 votes
- Jörg FISCHER : 2139 votes
- Martine SALZMANN : 2889 votes

Non pas été élus : Afsaneh AFKHAMI (1371 votes), Philippe ARGENTIN (1934 votes), Jérôme LANSADE (2117 votes), Rodolphe Ken M.G.CERNENNES (593 votes) et Ivanka PETROVA-TZEKOV (1407 votes)

Le Président et les quatre nouveaux membres du Bureau de La Maison des Artistes ont été élus pour un mandat partiel de 4 ans qui vient compléter celui entamé en 2016 par les membres restants :

- Nacéra KAINOU
- Alain LOVATO

Parallèlement a été soumis au vote des adhérents l'approbation de la résiliation de la convention d'honoraires de Me Didier BERNHEIM avec un total de 5160 votants :

- OUI : 60,1% soit 3105 votes
- NON : 3,5% soit 183 votes
- ABSTENTION : 33% soit 1704 votes

Cette assemblée générale s'est terminée autour d'un cocktail où les adhérents ont pu échanger avec le nouveau Bureau et l'équipe de l'Association.